
المبادرة الوطنية للتنمية البشرية

Initiative Nationale pour le Développement Humain

Thème :

Les Activités Génératrices de Revenus

Une démarche de terrain

L'objectif de cet article est d'apporter de l'aide technique à toutes les associations travaillant dans le domaine du développement rural. Notre souci est d'initier les associations sur l'approche méthodologique pour identifier, formuler et réaliser une Activité Génératrice de Revenus (AGR). En outre il ne s'agit pas d'une recette et/ou méthode typique et standard à utiliser d'une manière classique mais il s'agit là, au moins, de donner un éclairage global sur la démarche méthodologique.

En revanche, le développement d'activités économiques génératrices de revenus est reconnu par tous comme étant la clé de la relance des zones rurales du pays. En effet, les expériences au Maroc ont donné de très bons résultats. D'une part, elles ont permis de déclencher un dynamisme et un processus de développement au niveau des localités concernées par ces actions, d'autre part elles ont été un moyen de stimulation de la motivation et de l'intégration de la population dans les projets de développement. Le cas concret est celui des projets de mise en valeur en Bour. En effet, le démarrage des actions génératrices de revenus avant le projet PMVB ont permis une adhésion quasiment totale de la population au projet.

En d'autre sorte la flexibilité et les modalités de réalisation des AGR ont permis de gagner la confiance et l'adhésion de la population. Autrement dit, c'est un gain de la crédibilité de l'administration elle-même.

D'une manière globale l'objectif noble des AGR est l'amélioration des conditions de vie socio-économiques des populations. En partant du postulat que les populations vulnérables prennent ces initiatives de développement, elles vont contribuer à l'émergence d'une société civile responsable et dynamique capable de définir et de formuler ses propres orientations et d'utiliser les dispositifs institutionnels existants comme les communes rurales, les municipalités, les services techniques et les ONG. La finalité est d'inverser le processus actuel intervenant extérieur/population locale et de donner ainsi une place centrale à ces populations aux structures qu'elles mettent elles-mêmes en place.

En l'occurrence, la finalité de toute AGR est le développement local durable dans toutes les localités de la nation, par l'amélioration de la situation économique et sociale des groupements de la population. Cela, ne peut se faire qu'à travers :

- ▶ La constitution des " groupes organisés et/ou groupe d'intérêts" susceptibles et capable de mettre en place et de gérer collectivement une activité génératrice de revenus ;
- ▶ Le développement de nouvelles ressources économiques dans la production, la transformation et la commercialisation des produits (agriculture, élevage, et artisanat) ;
- ▶ Le renforcement des capacités de gestion et d'organisation collective des groupes concernés à travers la formation.

Cependant nous proposons une démarche méthodologique qui permettra aux acteurs travaillant dans le domaine de bien mener et de finaliser une AGR. L'objectif de cette démarche est de donner une meilleure valeur ajoutée d'une AGR autrement dit, permettre une meilleure présentation d'une fiche de projet « AGR ».

Notre démarche s'articule autour des axes et points clés suivants :

► Identification de la population cible

Il s'avère que c'est l'un des points les plus difficiles à approcher en matière d'animation de terrain, autrement dit : c'est l'unité de base de tout diagnostic de terrain. En effet, on trouve parfois dans une zone d'intervention (terroir, douar) une population qui est très élevée, et la question se pose de trouver nos interlocuteurs pour identifier leurs besoins et priorités. De ce constat, nous proposons les options suivantes :

► Atelier de sensibilisation et de communication

C'est la première étape qui permettra d'avoir une idée sur la population de la zone, en effet cet atelier de sensibilisation sera organisé auprès d'une population plus large en présence de toutes les parties prenantes (les autorités locales et les représentants des communes rurales, et des associations et coopératives etc.

Cet atelier aura un double objectif :

- Expliquer la philosophie, les buts, les finalités, et les démarches participatives d'une AGR ;
- Commenter la coopération et les types de données à solliciter des différents partenaires d'une AGR.

En outre lors de ces ateliers nous souhaitons la présence de l'ensemble des habitants afin de comprendre la situation de la zone, ses problèmes, ses atouts, ses contraintes, et les attentes. En suite selon les types d'actions proposées on aura des groupes d'intérêt ou groupement de population.

► Etant donné, que le Maroc a connu l'émergence de plusieurs associations et coopératives de développement au niveau de chaque douar (organisations formelles), et n'oublions pas aussi la notion de « jmaâ » qui existe encore, et qui joue toujours son rôle comme auparavant. Ces deux derniers peuvent être nos interlocuteurs.

► Au niveau des périmètres de la PMH , la présence des Associations des Usagers d'Eau Agricole (AUEA), nous facilitera la tâche sinon on travaillera avec les groupes d'intérêts, c'est à dire les bénéficiaires des eaux d'irrigation.

► Diagnostic participatif (DG)

En fait, le diagnostic participatif est le noyau dur de la philosophie de l'identification des AGR. C'est l'étape la plus importante, elle mérite beaucoup d'attention afin de répondre correctement et concrètement aux besoins et priorités des populations et des attitudes prévisibles face à l'avenir et leur développement.

Le DG est basé sur une approche participative basée sur le concours d'une participation et concertation de tous les intervenants.

Les diagnostics dans le cadre de l'identification des AGR doivent toucher l'ensemble des populations à savoir, la composante femme et les jeunes tout en appliquant l'homogénéisation des groupes d'intérêt selon la nature de l'action.

Ces diagnostics sortent de l'ordinaire, étant donné qu'ils traitent tous les aspects liés à la vie des populations concernés, il s'agit de :

- ▶ Eléments d'identification : localisation, superficie de la zone d'action, ressources en eau et milieu socio-économique.
- ▶ Eléments caractérisant la mise en valeur agricole et pratique de l'élevage, système de culture et système d'élevage.
- ▶ Eléments sur les infrastructures d'irrigation existants : ouvrage de mobilisation et de distribution de la ressource, état des infrastructures.
- ▶ Les infrastructures de base (accès, eau potable, électrification.....) ;
- ▶ Les infrastructures socio-économiques disponibles et leur état (lieu, qualité, éloignement...) ;
- ▶ Les effectifs, la composition du cheptel et ses modes de conduite ;
- ▶ Les modes d'approvisionnement en moyens et facteurs de production et circuits de commercialisation des produits agricoles ;
- ▶ Rôle de la femme dans la société (approche genre).

Pour arriver à ces objectifs l'approche participative utilisée dans le cadre de l'élaboration des AGR se veut participative en assurant un cadre de communication participative pour identifier et élaborer avec la population un plan d'action concerté, négocié et validé par l'équipe d'animation.

▶ Identification des actions

L'identification des actions doit être menée auprès d'une population la plus large et la plus représentative possible (vieux, jeunes, femmes, etc.) et doit aboutir à une définition préliminaire des opérations relatives à chaque composante (agriculture, élevage, tourisme, artisanat etc.

Ajoutons que, lors de l'identification des actions une panoplie d'outils participatifs doivent être exploités au niveau du terrain, à savoir : le brainstorming, les arbres de problèmes, les transepts, les cartes, AOV l'analyse des objectifs et variantes etc.

Il est à noter que les résultats d'identification devront être synthétisés pour chaque AGR dans une fiche (fiche action) présentant l'ensemble des données collectées et plus particulièrement le programme d'action et le coût des travaux correspondant.

▶ Prioritisation des actions

A plusieurs stades de la préparation des AGR, il faudra établir des « listes » classant les problèmes, les besoins, les actions, les options ou variantes, etc. en fonction des priorités des populations.

Or, au cas où la hiérarchisation des problèmes, actions, options ou variantes ne sont pas réellement évidentes, il conviendra de choisir une méthode de classement permettant d'aboutir à un choix réellement fondé.

Les 2 principaux aspects d'un tel choix fondé concernent la prise en compte effective de/des :

- différents critères sous-jacents aux choix faits ;
- l'avis des différents acteurs ou groupes d'acteurs concernés.

Différentes méthodes de classement existent, qui répondent plus ou moins bien à l'une ou l'autre de ces deux considérations. Le choix d'une méthode appropriée de classement est d'autant plus crucial que les enjeux des choix sont importants.

▸ Formulation des actions

La succession des étapes n'était pas mécanique. Le caractère itératif de l'approche participative lui donne une grande flexibilité pour passer d'une étape à l'autre.

Chaque étape doit être suivie par des restitutions en salle en présence de toute l'équipe d'animation dans l'objectif d'apprécier la masse d'informations disponibles et d'évaluer l'état d'avancement. C'était aussi l'occasion de faire le point avec les différents partenaires concernés sur la faisabilité des actions identifiées.

En effet le but de cette phase consiste à une programmation et intégration des différents AGR dans un plan d'action global à l'échelle de chaque zone d'action. En outre une fois l'AGR restituée, finalisée, et programmée selon un calendrier annuel, elle sera présentée lors d'un atelier ouvert aux partenaires pressentis.

▸ Etude de faisabilité

En général la finalité de l'étude de faisabilité est de justifier l'évolution de la situation de référence (sans AGR) qui permettra ensuite le calcul de la valeur ajoutée additionnelle.

L'objet de cette étude est de faire en sorte que les options de développement envisagées dans chaque AGR soient rationnelles du point de vue économique et que leurs conséquences sur l'environnement soient reconnues suffisamment tôt dans le cycle du projet pour être prises en compte dans sa conception finale.

▸ Etablissement des fiches actions

Le but de cette phase consiste à une programmation et intégration des différentes actions dans un plan d'action global à l'échelle de chaque zone d'action. En outre une fois l'AGR restituée, finalisée, et programmée selon un calendrier annuel, elle sera présentée lors d'un atelier général ouvert aux partenaires pressentis.

▸ Etablissement des contrats programmes

Les contrats programmes élaborés doivent se prononcer clairement sur les aspects de la faisabilité technique, économique, institutionnelle et organisationnelle.

Au terme d'un processus d'itération, les contrats programmes, pourraient prendre la forme d'une matrice multicritère (en termes financier, économique, social et environnemental).

Notons bien que les contrats programmes établies comprennent les aspects suivants :

- ▶ Les types d'actions
- ▶ Le montant de l'enveloppe financière
- ▶ L'origine du financement
- ▶ Les modalités d'exécution
- ▶ Le calendrier de réalisation

En effet chaque opération figurant dans la séquence d'actions du contrat programme pluriannuel fera l'objet d'un contrat à durée déterminée et objet unique.

C'est pourquoi chaque contrat établi doit mentionner les éléments suivants :

- ▶ Le type de la convention ;
- ▶ Le groupe social concerné ;
- ▶ L'objectif de l'opération concernée par la convention ;
- ▶ Les partenaires d'exécution et de financement possible ;
- ▶ Le lieu, les modes et les scénarii de réalisation ;
- ▶ Le calendrier de réalisation de chaque activité ;
- ▶ Enveloppe budgétaire, type de financement ;
- ▶ Coûts prévus ;
- ▶ Contributions des partenaires de la convention.

Méthodologie d'approche

Etapes Objectifs Résultats attendus Outils utilisés

Travaux Préparatifs

- ▶ Etude et exploitation des données sur la zone d'action. Les données sur le douar ou terroir sont réajustées et constituent une base pour entamer la planification
- ▶ Document pré diagnostique

- ▶ Concertation pour réviser les limites du terroir du douar.
- ▶ Visite de certains douars
- ▶ Réunion
- ▶ Préparation des outils et supports d'animation et de collecte de l'information
- ▶ Les outils et les techniques de collecte de l'information sont élaborés
- ▶ Réunion de l'équipe
- ▶ Information et sensibilisation de la population sur le projet (objectifs, stratégies, contenu technique)
- ▶ L'adhésion de la population est acquise
- ▶ Ateliers
- ▶ Diagnostic Participatif

Diagnostic :

Analyse de la situation actuelle de la zone : (potentialités/ contraintes / environnement socioéconomique

- ▶ La zone est délimitée et analysée
- ▶ Cartes entretien semi structuré, réunions de groupe, enquête douar profil historique

Identification des besoins et attentes de la population

- ▶ Les activités de développement sont identifiées et étudiées
- ▶ Matrice des problèmes / solutions / activités

Analyse de la faisabilité technique et socio-économique des activités proposées par la population

- ▶ Les devis estimatifs et les fiches techniques des activités sont élaborés

Enquête technique et socio-économique des activités

- ▶ Elaboration des devis estimatifs

Restitution

- ▶ Analyse des données du diagnostic participatif
- ▶ Présentation des résultats du diagnostic participatif
- ▶ Hiérarchisation des activités
- ▶ Les résultats du diagnostic participatif sont validés avec la population
- ▶ Les activités prioritaires sont convenues
- ▶ Réunion
- ▶ Matrice de classification préférentielle des activités et priorisation
- ▶ AOV

Programmation

- ▶ Définition des actions retenues
- ▶ Répartition des budgets
- ▶ Elaboration du calendrier de réalisation des AGR. Les AGR sont élaborées.
- ▶ Technique des trois affiches
- ▶ AOV

Restitution finale

- ▶ Validation des AGR
- ▶ Accord sur les modalités de réalisation. Le procès verbal de restitution est établi et signé
- ▶ Réunion en plénière Elaboration des AGR/ contrats programmes
- ▶ Documentation des travaux de la planification participative Les AGR sont élaborées. Grille d'exploitation des données
- ▶ Contrat programme